



UNE DEUXIÈME CHANCE POUR REJOINDRE FO / FO CADRES !

Après les élections du 8 octobre 2015, il faudra donc revoter pour vos représentants au Comité d'Établissement et vos Délégués du Personnel... Un tract « *excédant les limites normales de la propagande électorale* » et un employeur qui « *a manqué à son obligation de neutralité* » auront conduit à ce que le Tribunal d'Instance de Vanves (92) statue sur l'annulation des élections professionnelles.



Les équipes FO de MORPHO remercient leurs collègues de l'établissement d'Issy-les-Moulineaux qui avaient apporté en octobre leur confiance à la liste soutenue par FO. Malheureusement cela aura été insuffisant pour qu'un élu FO puisse prendre une part active au CE afin de représenter et défendre les intérêts des salariés ou bien pour porter leurs réclamations en DP.

L'heure est à la constitution des listes et FO recrute pour renforcer son équipe à Issy-les-Moulineaux !

POURQUOI VOUS PRÉSENTER ?

- ➔ Pour être un **interlocuteur social** de la Direction et lui faire remonter les remarques et demandes de vos collègues sur la gestion, les stratégies industrielle et financière de MORPHO et l'organisation du travail ;
- ➔ Pour être un **nouvel acteur du dialogue social** qui s'est beaucoup trop dégradé à MORPHO ;
- ➔ Pour porter lors des réunions DP **vos réclamations et celles de vos collègues** sur vos conditions de travail, l'hygiène, la sécurité et vos avantages ;
- ➔ Pour participer à la **gestion et l'organisation des activités sociales** et culturelles de votre CE ;
- ➔ Pour **lutter contre les injustices** (vous avez dit « retraite chapeau » ? NAO ? Déremboursement des frais de déplacement ? ☹) et donner **un nouveau sens à votre vie !**

MORPHO a manqué de neutralité...

« *La SAS MORPHO, en ne s'opposant pas à la diffusion, la veille des élections, du tract litigieux dont le contenu excédait les limites normales de la propagande électorale (...) a manqué à son obligation de neutralité* » a jugé le Tribunal d'Instance de Vanves (92) le 14 décembre 2015.

POURQUOI PRÉFÉRER FO / FO CADRES ?

- ➔ **Chez nous, on défend tout le monde !** Nous ne sommes pas catégoriels et considérons que de l'ouvrier à l'ingénieur chacun contribue par son travail, ses connaissances et ses compétences à la réussite et aux bons résultats de l'entreprise. Chacun doit pouvoir faire valoir ses droits et être représenté devant la Direction. **C'est ça aussi la solidarité !**
- ➔ **Vous serez appuyés, soutenus, aidés et formés** par les différentes équipes de FO : SER, OSNY, ILM, la Coordination FO SAFRAN et la Fédération FO Métaux ;
- ➔ **Vous serez formés et régulièrement informés** sur la gestion d'un CE, le rôle d'un DP, le dialogue social, la négociation, la communication et les prises de paroles, la retraite, l'épargne salariale, les accords Groupe SAFRAN... ;

Rejoindre et voter pour un **syndicat libre et indépendant comme FO**, c'est la garantie pour les salariés d'être représentés et de voir leurs intérêts défendus en toute **indépendance**.

Vous avez jusqu'au **jeudi 28 janvier 2016 - 18 heures** pour vous décider et contacter votre représentant FO :

Enrique DELGADO : enrique.delgado@morpho.com / 06 48 90 12 75



NE LAISSEZ PAS PASSER L'OCCASION :

C'EST MAINTENANT OU DANS 4 ANS !